

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 27/09/11

3460-200

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	Santé : 1 Feu : 0 Réactivité : 0 Protection personnelle :
Téléphone	: (905) 878-4122	
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	

(Évaluation du risque : 0=minime, 1=léger, 2=modéré, 3=élevé, 4=extrême, *=chronique)

Classe de produit : Classe D2B, matières toxiques
 Numéro d'identification du produit : 3460-200
 Identification du produit : **PENESEAL W/B**
 Utilisation du produit : Agent de scellement du béton

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH					Peau
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT		
1. Silane organique	formule maison	15 à 20	NE	NE	NE	NE	NE	NE	Non

* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène.
 ND : Non déterminé NE : Non établi SO : Sans objet
 Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: > 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	: 0,98	Vitesse d'évaporation	: < 1 (Éther éthylique = 1)
Odeur/Apparence	: Liquide blanc opaque inodore	Pourcentage de volatile	: NE
Pression de vapeur	: SO	Point de congélation	: NE
pH	: 7,5	Point d'ébullition	: 100°C
Seuil de l'odeur	: ND	Coefficient de distribution eau/pétrole	: ND

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Sources d'inflammation fortes Température d'auto-allumage : NE
 Moyens d'extinction : Eau, brouillard, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre
 Point éclair et méthode : >100°C Sensibilité à un impact mécanique : Non
 Limites d'inflammabilité : LEI : ND LES : ND Sensibilité à une décharge électrostatique : Non
 Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable
 Sinon, dans quelles conditions :
 Incompatibilité (matières à éviter) : Agents oxydants forts
 Conditions de réactivité : Aucune
 Produits de décomposition dangereux : Inconnus

Date de préparation : 27/09/11

3460-200

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 27/09/11

3460-200

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Le contact direct peut causer une légère irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU : L'exposition peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau.

INHALATION : L'exposition aux vapeurs ou aux aérosols peut causer une irritation des voies respiratoires.

INGESTION : Ce produit peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmoiement et rougeur. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, enflure et éruption. Symptômes respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction de la capacité pulmonaire. Symptômes d'irritation gastro-intestinale: mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES :

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ :

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établie

Térogénicité : Non établie

Mutagénicité : Non établi

Propriétés synergétiques : Inconnues

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Aucune requise dans des conditions d'utilisation normales.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessous. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche. Bien sceller pour une élimination adéquate.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Aucun équipement ni procédure de manipulation particuliers.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit sec et frais. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Protéger du gel.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux immédiatement avec de l'eau pendant au moins quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Transporter la victime à l'air pur et traiter les symptômes. En cas de difficultés respiratoires, fournir de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

INGESTION : Diluer avec du liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Si un vomissement spontané se produit, maintenir la tête de la victime sous le niveau des hanches afin d'éviter l'aspiration par les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 27/09/11

Numéro d'identification du produit : 3460-200